

Maitriser le pilotage de l'activité de gestion VO

Programme de formation

Public visé :

Cette formation est destinée aux vendeurs véhicules d'occasions.

But et finalité :

La formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour maîtriser le pilotage de l'activité VO

Objectif(s) pédagogique(s) :

A l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de

- Se connecter et naviguer dans l'environnement de travail
- Maîtriser la gestion véhicules d'occasion à partir de l'outil Planet VO
- Gérer la publication

La validation des acquis se fait par la réalisation d'un quiz en fin de formation.

Prérequis :

- Installation finalisée
- Paramétrage initial et import DMS réalisés

Durée :

1h30 de formation

8 personnes maximum

Déroulé de la formation :

- Découvrir l'environnement de travail
 - ❖ Prendre en main l'outil et apprendre à naviguer dans le logiciel Planet VO
- Gérer l'entrée d'un VO jusqu'à sa sortie du parc
 - ❖ Créer et gérer une fiche VO/VD
 - ❖ Valoriser un VO
- Utiliser le référentiel Argus®
- ❖ Paramétrer le compte utilisateur
- ❖ Connaître les indicateurs de l'écran d'accueil.
- ❖ Ajouter des photos
- ❖ Gérer les PR

- ❖ Qualifier un VO
- Gérer les différents statuts de VO
 - ❖ Créer une estimation de reprise
 - ❖ Etablir un bon de commande
- Maitriser les différentes fonctionnalités des éditions
 - ❖ Identifier les différentes éditions
 - ❖ Editer des étiquettes de prix et CO²
- Gérer les annonces médias
 - ❖ Qualifier les annonces
 - ❖ Compléter les annonces
 - ❖ Visualiser la console de publication
- ❖ Identifier un véhicule
- ❖ Connaître les valeur Argus®
- ❖ Constituer un lot à marchand
- ❖ Editer les documents administratifs
- ❖ Créer des scénarios d'impression
- ❖ Editer des listes de stock VO

Démarches, méthodes et techniques pédagogiques

Les démarches sont déductives.

Les méthodes sont à dominante démonstrative.

Les ressources pédagogiques sont adaptées aux stagiaires : guides utilisateur, vidéos, aide en ligne.

La technique pédagogique utilisée est l'étude de cas.

Moyens pédagogiques

- ❖ Supports dématérialisés (cahier de formation PDF, vidéos tutoriels, aide en ligne)
- ❖ Prise en main sur le poste utilisateur

Moyens d'encadrement

Des accès à la plate-forme en ligne : <https://planetvo2.elmg.net/> sont envoyés par mail aux stagiaires.

Un accès internet et un navigateur tel que Chrome ou Firefox sont nécessaires. La mise en pratique nécessite également l'installation du logiciel Planet VO.

Le stagiaire bénéficie d'une assistance pédagogique auprès du service formation dès réception des accès via l'adresse service.formation@largus.fr et de la planification du rendez-vous téléphonique de formation. Lors d'une demande d'assistance pédagogique, le formateur répondra à l'apprenant(e) sous un délai d'un jour ouvré maximum soit par mail soit par téléphone.

Le stagiaire bénéficie d'une assistance technique auprès de la hotline par téléphone au 08 99 703 338 (service 0.50ctm la minute + prix d'un appel local) ou par email sur sav@planetvo.fr.

Modalités de suivi

Les outils de suivi sont intégrés à la plateforme LMS. Un compte rendu est adressé au commanditaire.

Le stagiaire reçoit une attestation individuelle de fin de formation, mentionnant les objectifs, nature, durée et le résultat de son évaluation des acquis de la formation.

Mode d'évaluation

Les modes d'évaluation sont une évaluation sommative sous forme de quiz via la plateforme de formation <https://planetvo2.elmg.net>.

Référent pédagogique :

Votre référent pédagogique, pour toute question sur les programmes de formation :
Laura DARRICARRERE service.formation@adevinta.com

Référent administratif :

Votre référent administratif, pour toute question sur les programmes de formation :
Laura DARRICARRERE service.formation@adevinta.com

Référents Handicap :

Site de Nantes : Philippe Gomes philippe.gomes@adevinta.com
Site de Paris : Clara Garcia clara.garcia@adevinta.com

Suivi Post-Formation

La SNEEP ne propose pas de suivi Post-Formation.

Covid 19 :

Compte-tenu des contraintes sanitaires actuelles, nous nous engageons à respecter scrupuleusement les consignes de l'Etat en matière de préservation de la santé de nos participants.